Sourate N° 97 : Al-Qadr - La Destinée

(mecquoise, nombre de versets : 5, ordre chronologique : 25)

سُورَةُ الْقَدْرِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ إِنَّا أَنزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةِ الْقَدْرِ ﴿١﴾ وَمَا أَدْرَاكَ مَا لَيْلَةُ الْقَدْرِ ﴿٢﴾ لَيْلَةُ الْقَدْرِ خَيْرٌ مِّنْ أَلْفِ شَهْرٍ ﴿٣﴾ تَنَزَّلُ الْمَلَائِكَةُ وَالرُّوحُ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِم مِّن كُلِّ أَمْرٍ ﴿٤﴾ سَلَامٌ هِيَ حَتَّىٰ مَطْلَعِ الْفَجْرِ ﴿٥﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Nous l'avons certes révélé pendant la Nuit du Destin. (2). Et qui te dira ce qu'est la Nuit du Destin ? (3). La Nuit du Destin est meilleure que mille mois. (4). Durant celle-ci descendent les anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur, pour [exécuter] tout ordre. (5). Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. ﴾

Les mérites de la Nuit du Destin (V1-3)

Le Très-Haut nous informe qu'Il a révélé le Coran lors de la Nuit du Destin, comme Il le dit dans cet autre verset :

﴿ إِنَّا أَنزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةٍ مُّبَارَكَةٍ ﴾

﴿ Nous l'avons révélé en une nuit bénie (…). ﴾ [1482]

Il s'agit d'une nuit du mois de Ramaḍân, comme l'indique le verset suivant :

﴿ شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ ﴾

﴿ [Ces jours sont] le mois de Ramaḍân au cours duquel le Coran a été révélé (…). ﴾ [1483]

[1482] S44 V3.
[1483] S2 V185.

Ibn 'Abbâs ﷺ ainsi que de nombreux érudits ont affirmé qu'Allah a fait descendre le Coran cette nuit-là, en une seule fois, de la Tablette Préservée (al-lawḥ al-maḥfûẓh) jusqu'à la Maison de la Puissance (bayt al-'izza) au ciel de ce monde. Ensuite, il fut révélé progressivement au Prophète ﷺ en fonction des circonstances et besoins, durant une période s'étalant sur vingt-trois ans.[1484]

Allah fait ensuite l'éloge de cette nuit en disant : ﴿ **Et qui te dira ce qu'est la Nuit du Destin ? La Nuit du Destin est meilleure que mille mois.** ﴾

Abû Hurayra ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ disait, lorsque débutait le mois de Ramaḍân : « **Le mois de Ramaḍân s'est certes présenté à vous. Il s'agit d'un mois béni, au cours duquel Allah vous a prescrit le jeûne. Les portes du Paradis sont ouvertes et celles de la Géhenne sont fermées, et les diables sont enchaînés. Ce mois contient une nuit meilleure que mille mois ; celui qui a été privé de son bien a certes été privé.** »[1485]

Soutenant son caractère béni et son grand mérite, le Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui passe la Nuit du Destin en prière, avec foi et espoir en la récompense divine, verra ses péchés passés pardonnés.** »[1486]

Une nuit au cours de laquelle les anges descendent et tout ordre est exécuté (V4-5)

﴿ **Durant celle-ci descendent les anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur** ﴾, avec la bénédiction et la miséricorde divines, ﴿ **pour [exécuter] tout ordre** ﴾, c'est-à-dire : elle est une paix pour tout ordre, selon Mujâhid.

En effet, les anges descendent là où se trouve la bénédiction, il est d'ailleurs rapporté qu'ils descendent dans les cercles d'évocation religieuse, abaissant leurs ailes par humilité pour celui qui recherche la science.

Quant à ﴿ **l'Esprit** ﴾, il s'agit de Jibrîl, qui, même s'il est aussi un Ange, a été cité ici en raison de son rang particulier.

﴿ **Pour [exécuter] tout ordre** ﴾, Qatâda et d'autres indiquent que le destin est décrété en cette nuit-là : ce qui va se produire, le terme de vie des gens, leur subsistance…

Allah dit en effet dans un autre verset :

[1484] Aṭ-Ṭabarî (24/531, 532), Al-Qurṭubî (20/130).
[1485] Aḥmad (2/230), An-Nasâ'î (4/129).
[1486] *Fatḥ Al-Bârî* (4/294), Muslim (1/523).

﴿ فِيهَا يُفْرَقُ كُلُّ أَمْرٍ حَكِيمٍ ﴿٤﴾ ﴾

﴿ ...durant laquelle est décidé tout ordre sage... ﴾ [1487]

﴿ Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. ﴾ Elle est préservée du mal de Satan.

Quant à Ash-Sha'bî, il interprète le mot « salâm » (سَلَام) comme désignant le salut et il affirme que les anges ne cessent de saluer les fidèles des mosquées jusqu'à l'aube. Qatâda et Ibn Zayd expliquent que la Nuit du Destin est une nuit de bien, exempte de tout mal.

Les caractéristiques de la Nuit du Destin

'Ubâda Ibn As-Sâmit ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **La Nuit du Destin se situe dans les dix dernières nuits [du Ramadân]. Celui qui les passe en prière en espérant la récompense verra Allah lui pardonner ses péchés passés et à venir. Il s'agit d'une nuit impaire : la neuvième, la septième, la cinquième, la troisième ou la dernière nuit [avant la fin du mois].** »

Il dit aussi : « **Les signes de la Nuit du Destin sont sa clarté et son éclat ; comme éclairée par le clair de lune, elle est paix et sérénité, ni chaude ni froide. Elle n'abrite aucune étoile filante jusqu'au matin. Lorsque le Soleil se lève après cette nuit, il se lève sans rayons, comme s'il s'agissait d'une nuit de pleine lune. Il n'est pas permis, ce jour-là, à Satan, de sortir en même temps que le Soleil.** »[1488]

Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ rapporte : « Le Messager d'Allah ﷺ fit une retraite spirituelle lors des dix premières nuits du Ramadân et nous en fîmes autant. Jibrîl se présenta à lui et lui dit : "Ce que tu recherches est devant toi !" Le Prophète ﷺ poursuivit donc sa retraite lors des dix jours au cœur du Ramadân et nous l'imitâmes. Jibrîl vint à lui et dit : "Ce que tu recherches est devant toi !" Le Prophète ﷺ se leva le matin du vingtième jour et prononça un sermon en disant : **"Que ceux qui ont fait la retraite pieuse avec moi la poursuivent, car j'ai vu la Nuit du Destin, puis on me l'a fait oublier. Elle se trouve dans les dix dernières nuits, et c'est une nuit impaire. Je me suis vu me prosternant dans la boue et l'eau."** »

[1487] S44 V4.

[1488] Ahmad (5/324), chaîne de transmission authentique, mais certains éléments de ce hadith semblent diverger avec d'autres hadiths.

Abû Sa'îd raconte : « Le toit de la mosquée était en branches de palmiers. Nous ne voyions rien dans le ciel jusque là, et c'est alors qu'il se couvrit et que la pluie se mit à tomber. Le Prophète ﷺ présida la prière et nous vîmes des traces de boue et d'eau sur son front. »[1489]

Ainsi, il a été dit qu'il s'agissait de la vingt-cinquième nuit, ou encore de la vingt-septième, Ubayy Ibn Ka'b rapportant que le Prophète ﷺ la recherchait dans cette dernière.[1490]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : **« Cherchez-la dans les dix dernières nuits du Ramadân, quand il reste neuf nuits, ou sept, ou cinq. »**[1491]

Zirr ﷺ dit à Ubayy Ibn Ka'b qu'Ibn Mas'ûd affirmait que celui qui passait toutes les nuits en prière tomberait nécessairement sur la Nuit du Destin. Ubayy dit alors : « Qu'Allah lui fasse miséricorde ! Il sait qu'elle a lieu durant le mois de Ramadân, lors de la vingt-septième nuit. » Il en jura par Allah, et, Zirr l'interrogeant, il répondit : « On nous a informés que sa caractéristique est que le Soleil du lendemain matin se lève sans rayons. »[1492]

On rapporte que 'Ubâda Ibn As-Sâmit ﷺ interrogea le Prophète ﷺ à propos de la Nuit du Destin et obtint cette réponse : **« Cherchez-la pendant les dix dernières nuits du Ramadân. Il s'agit d'une nuit impaire ; la vingt-et-unième, la vingt-troisième, la vingt-cinquième, la vingt-septième ou la vingt-neuvième. »**[1493]

Abû Hurayra ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : **« Il s'agit de la vingt-septième ou vingt-neuvième nuit. Les anges se trouvant cette nuit-là sur Terre sont plus nombreux que les cailloux. »**[1494]

Mâlik, Ath-Thawrî, Ahmad Ibn Hanbal et d'autres affirment que la Nuit du Destin varie d'une année à l'autre, en restant toujours dans les dix dernières nuits.

[1489] Une autre version indique que ceci eut lieu le vingt-et-unième jour, et un autre le vingt-troisième. *Fath Al-Bârî* (4/329, 318), Muslim (2/824).
[1490] Muslim (2/828).
[1491] *Fath Al-Bârî* (4/306).
[1492] Ahmad (5/130), Muslim (2/828).
[1493] Ahmad (5/318).
[1494] Ahmad (2/519).

L'invocation à prononcer durant la Nuit du Destin

De manière générale, il est conseillé d'invoquer Allah abondamment et de multiplier les invocations pendant les dix derniers jours du Ramadân, plus particulièrement durant les nuits impaires.

'Â'isha rapporte avoir interrogé le Messager d'Allah ﷺ en disant : « Ô Messager d'Allah, si je parviens à déterminer quelle est la Nuit du Destin, quelle invocation prononcerai-je ? » Il répondit : **« Ô Allah ! Tu es Clément, et Tu aimes la clémence, pardonne-moi donc ! »**[1495]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Al-Qadr, louange à Allah !

[1495] Ahmad (6/182), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (9/495), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/218), Ibn Mâjah (2/1265), Al-Hâkim (1/530, authentique selon les critères d'Al-Bukhârî et Muslim), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/219).